



BUREAUX No. 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de m'en douter de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

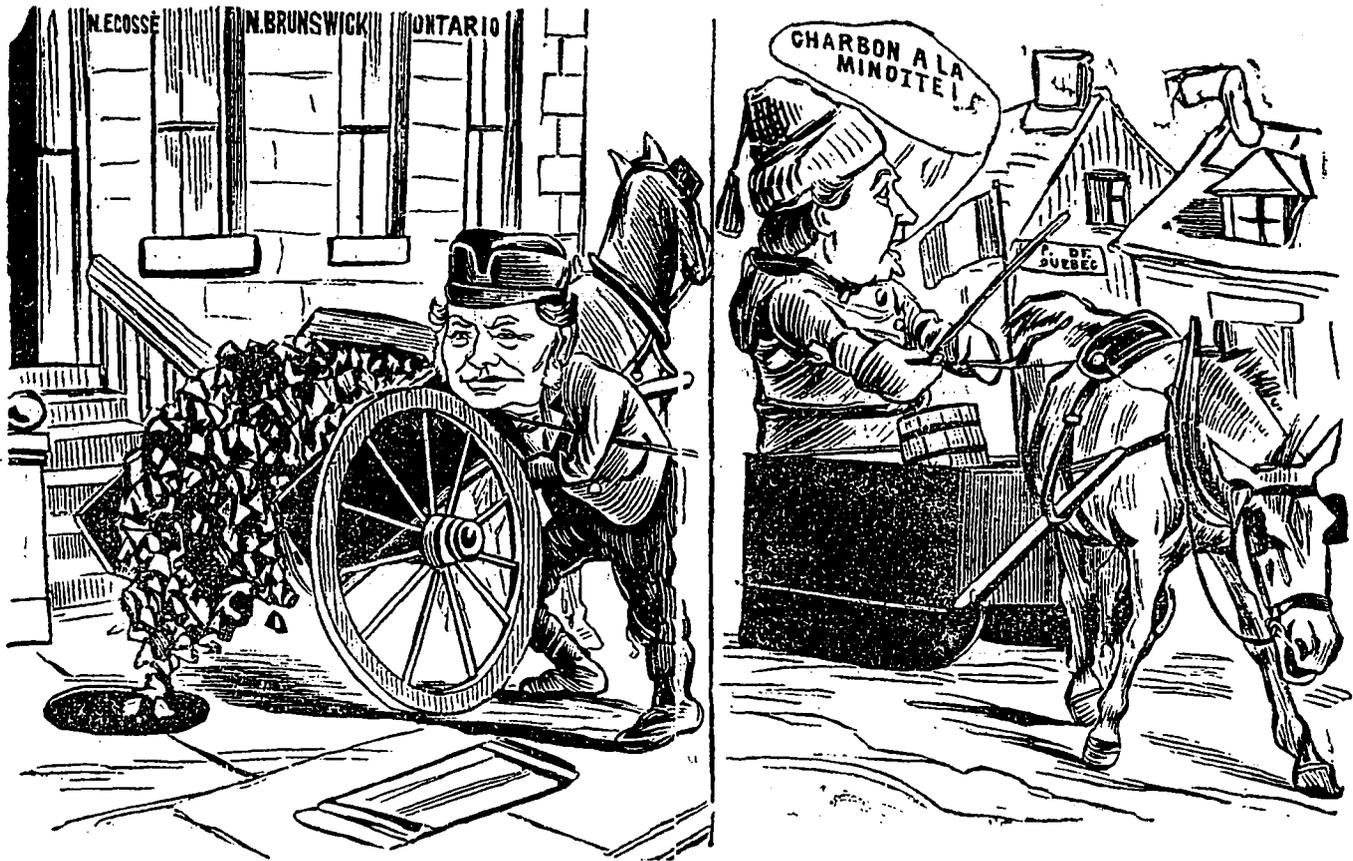
VOL II No. 29.

MONTREAL, 5 MARS 1881.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie. Editeurs-Propriétaires.

W. F. DANIEL, Imprimeur et Administrateur.



### LE BUDGET

M. Tilley sait soigner les provinces anglaises. Il leur donne le charbon à pleins tombereaux pendant que Monsieur Langevin est réduit à chanter charbon ! charbon à la minotte, pour ces bons canayens.

## Feuilleton

### LES MYSTERES DE MONTREAL. DEUXIEME PARTIE

XV

#### CONCLUSION.

En prononçant ces dernières paroles Caraquette s'avança la tête sur la table et fixa sur Bénoni deux yeux chargés de haine et de satisfaction.

Bénoni se tordait comme un supplicié sur la roue. Toute résistance était impossible, il

voyait toujours le revolver chargé dans la main de son onnemi.

Il essaya de désarmer Caraquette en faisant appel à ses sentiments d'humanité.

— Vous n'êtes pas chrétien, dit Bénoni, en tombant à genoux les mains jointes devant l'implacable Caraquette, votre cœur est donc aussi dur qu'un caillou. Vous êtes sans entrailles, vous n'avez donc jamais aimé? Quoi! vous serez assez cruel, assez barbare pour m'arracher aux embrassements de l'idole de mes rêves? Oh! par pitié, monsieur Caraquette, laissez moi au moins deux ou trois heures d'un bonheur pur, ensuite faites de moi ce que vous voudrez. Ursule, ma bien aimée est là sans

connaissance, vous allez la faire mourir par le coup qui me frappera. Oh! par pitié pour mon amour laissez moi ici jusqu'à demain matin.

— L'amour! l'amour! fit Caraquette, en se caressant le menton de la main gauche, tu crois donc à l'amour, scélérat, l'amour le contact de deux épidermos. Allons donc, tu as trop de philosophie pour cela. Allons, allons, trêve de doléances, fiche moi la paix avec ton pathos. Ho! debout, monsieur le meurtrier. Ma vengeance a soif de ton sang. Il y a assez longtemps que j'attends.

Bénoni en entendant ces dernières paroles bondit comme un tigre et s'élança les poings fermés

sur l'homme au chapeau de castor gris.

Caraquette s'attendait à cette attaque et d'un coup de la crosse de son revolver appliqué sur la tempe de Bénoni, il l'étendit sur le plancher.

Le bonhomme Sansfaçon et son épouse éveillés par le fracas sortirent de leur lit en queue de chomise.

— Qu'est-ce que ça veut dire, tout ce train là dans ma maison? demanda le vieux charretier à Caraquette qui se tenait debout et immobile dans la salle le revolver braqué sur Bénoni.

— Cela veut dire ceci, dit l'homme au chapeau de castor gris en tirant de la poche de son

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 5 MARS 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse:

H. BERTHELOT & Cie,

Bureau: 25, RUE STE-THERÈSE

En face de l'Hôtel du Canada

Boite 2144 P. O. Montréal.

Lettre du pere Ladebauche a son fils a St-Michel de Bellechasse,

Cher fils,

J'ai reçu ta lettre dans laquelle tu m'apprends qu'il doit y avoir une élection dans le comté de Bellechasse où tu as le droit de voter. Tu me demandes des conseils sur la politique, tu veux savoir si tu dois être bleu ou rouge. Mon cher enfant, il y a longtemps que je *barde* dans la politique. Depuis que j'écris dans le *Vrai Canard* je me suis toujours montré libéral lorsqu'il s'agissait de l'être, quelques fois j'ai écrit en faveur des conservateurs et je ne m'en repens pas. Depuis que Johnny nous a donné la protection, je me suis toujours tenu les oreilles dans le crin, parce qu'au commencement ça ne promettait rien de bon. A présent je change un peu d'idée. La protection à mon avis n'est pas à dédaigner; elle a un peu de bon dans le fond. Les moulins marchent de tous côtés, le commerce a repris comme dans les bonnes années, et tout le monde travaille pour des gages respectables.

Les rouges ont bien tort d'essayer de nous faire croire qu'elle n'est bonne à rien; moi, je pense foncièrement à présent qu'elle enrichit le pays.

J'ai parlé de Rouges, il ne faut pas que tu te mettes dans le coco l'idée que pour être rouge il faut croire tout ce que dit la *Parité*. D'abord je te dirai que cette gazette ne représente pas du tout le programme du parti libéral. Les gens qui sont à la tête de ce journal font beaucoup de tort aux bons rouges catholiques. C'est facile de voir ça. Lis donc la *Parité* lorsqu'elle parle de ce qui se passe en France. Elle paraît être gros manche avec Gambetta, Ferry et leurs amis qui chassent les prêtres et font enlever les crucifix des écoles.

Comment diable veux-tu que j'aie confiance dans la gazette rouge de Montréal lorsque ses rédacteurs courent le loup-garou. Tu sais que lorsqu'on a été sept ans sans faire ses Pâques on court le loup-garou. Je te demande un peu s'il y a moyen d'avoir un billet de confession de ses gens-là.

Tiens, veux-tu que je te le dise à la bonne franquette, sans portopar derrière, le rougisme français est pourri dans le coton et il ne prendra jamais racine dans le Canada. Le rougisme que je veux, moi, c'est un rougisme ou un libéralisme qui ait du bon sens, un libéralisme qui ne sonto pas le *fagot*.

Sois rouge si tu veux, mon enfant, rouge à la manière des bons catholiques, rouge tel que l'a permis Monseigneur Conroy. La preuve qu'on peut être rouge et bon chrétien c'est que pendant longtemps à Montréal j'ai vu dans le banc-d'œuvre des libéraux comme M.M. Généreux et Greuier

Je te conseille pour le quart d'heure d'être conservateur, mais n'y met pas trop de zèle. Les bleus ont besoin d'être échonillés un peu. Ils se sont débarrassés de Tarte, mais ils ont encore Langevin. Celui-là, ça n'est pas de la croix de St. Louis. S'il fuit des Pâques ça doit être des Pâques de reward. Pour ma part je ne lui donnerai jamais le bon Dieu sans confession. Sir Hugh Allan ne m'a jamais dit qu'il lui avait restitué ses \$32,000. Tu sais qu'on n'entre jamais dans le ciel avec une *token* qui appartient aux autres. Si M. Masson était le *boss* de la boutique alors c'est tout autre affaire, je te dirais fais toi aller avec les bleus. C'est un honnête homme qui est à leur tête. Aujourd'hui il n'y a pas beaucoup de *fatte* à faire sur les bleus. Ils ont encore Mousseau, je n'ai pas plus de confiance en lui qu'en Laflamme. Il est de ces gens qui ne cherchent à être ministre que pour mettre du foin dans leurs bottes. Un temps viendra où des hommes intelligents dans le parti des bleus sauront mettre ces gens-là à la porte et les remplacer par des hommes honnêtes et indépendants.

Dans le comté de Bellechasse il y a deux candidatures; celle du Dr Bilodeau et celle de Guillaume Amyot. Pour qui dois-tu voter? Ma foi, c'est bien simple. D'abord les bleus ont une trop grosse majorité en chambre et ça ne leur ferait pas de mal d'avoir un peu d'opposition. Ensuite M. Amyot n'est pas un homme l'endroit. C'est un petit ambitieux qui cherche à faire de l'argent avec la politique. C'est un blou à la Langevin, il s'est crotté un peu dans son affaire des cartouches. S'il se présentait un affaire de \$32,000 il n'y regarderait pas de si près pour faire comme son chof.

Quand au Dr Bilodeau tu peux lui donner une chance, à condition qu'il soit rouge et bon chrétien.

Un conseil pour finir tu devrais lire le journal de L. O. David, la *Tribune*. M. David est un de ces rouges qui ne se montrent pas trop coulants avec les impies et qui parlent en faveur de la protection.

Tout à toi  
ton père affectionné,  
LADEBAUCHE.

Chambre des Communes.

La séance s'est ouverte à 3 hrs.

L'hon. M. Blake proposo qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence demandant la production de toutes les lettres échangées entre M. Delorme et sa belle-mère depuis la dernière session.

L'hon. Sir John A. Macdonald. — Il est impossible pour le gouvernement d'obtempérer à votre demande. M. Delorme ayant l'habitude de brûler les lettres de sa belle-mère au fur et à mesure qu'il les reçoit. Du reste les canadiens ne devraient pas tenir à savoir ce que pense d'eux Madame Victoire. Il est facile de voir que Madame Delorme nous trouve trop habitants pour rester parmi nous. Elle avait dit une fois qu'Ottawa était ennuyeux comme l'intérieur d'une vache.

L'hon. M. Masson demande si c'est l'intention du gouvernement de romplacer prochainement le Dr Duchesneau en nommant un nouveau préfet pour le pénitencier de St. Vincent de Paul. Si oui, qui sera nommé?

L'hon. M. Langevin. — Le gouvernement s'est déjà occupé de la question. Aucun candidat ne s'est présenté pour avoir la place. Personne n'acceptera la succession du Dr Duchesneau, il y a un individu dans St. Vincent de Paul qui s'est chargé d'administrer du poison à tous les préfets passés et à venir. Il faudra pour avoir un préfet permanent nommer quelque Anglais.

M. A. Ouimet présente un projet de loi afin de rétablir le double mandat. Cette mesure, dit-il est d'urgence, parce que parmi les députés canadiens il y en a une foule qui ne viennent à Ottawa que pour l'indemnité de \$1000. Ils pensionnent dans des caboulots de la basse-ville à raison de \$3.50 par semaine. Cette loi aura pour effet de relever le niveau de l'infreprésentation canadienne-française et de permettre aux députés nécessiteux de faire les *swells* avec leur double salaire.

Sir John A. Macdonald dit que ce bill sont le chaousson et doit être jeté au panier.

L'hon. J. C. Pope dépose sur la table le rapport de l'inspecteur des Asiles de Lunatiques pour l'année 1880. En présentant ce rapport le ministre dit qu'il constate que le nombre des aliénés dans le mois de décembre 1880 a excédé considérablement celui du mois correspondant en 1879. Il faut chercher la cause de cette augmentation dans la publication du discours de M. Jos. Tassé à la convention de Québec.

M. Bourbeau. — Le gouvernement a-t-il l'intention de faire publier et distribuer aux cultivateurs un manuel enseignant la culture perfectionnée de la betterave à sucre?

L'hon. M. Mousseau. — Non, attendu que les gens qui voient plus loin que leur nez savent très-bien que l'industrie sucrière va *foler* dans la province de Québec.

ulster une trompette à vache qu'il emboucha et fit retentir fortement pendant cinq ou six secondes.

La porte de la cuisine s'ouvrit et un piquet d'hommes de police entra dans la salle avec le détective Lafon, le coroner Jones et son secrétaire qui portait tout l'agrès d'une enquête.

— Empez-vous de cet homme. C'est un assassin. Le corps de sa victime est là bas dans la cour enseveli sous le tas de fumier. Arrêtez ce charretier et sa femme comme complices du crime.

Quelques minutes après le cadavre de Cléophas découvert par les policiers fut transporté dans la salle à dîner et déposé sur le plancher.

L'enquête du coroner commença immédiatement.

Carquette dans sa déposition relata les circonstances du crime de Bénoni.

Le verdict du jury accusa ce dernier du meurtre et le père Sanesçon fut dénoncé comme complice.

Les deux prévenus furent arrêtés par la police et conduits au poste central.

Le cadavre de Cléophas fut livré aux étudiants en médecine du collège Victoria.

Le petit Pite quelques jours plus tard tombait entre les mains de la police sous la prévention d'avoir volé 25 cents que l'avocat Jules Piton lui avait confié pour acheter une bouteille de whiskey. Traduit devant le Juge Dugas il fut condamné à trois années d'école de réforme.

La pauvre Ursule dont le bonheur avait été brisé par le crime de son mari, s'est engagée comme cuisinière au restaurant de la mère Gigogne.

Carquette reçut une lettre de l'agent de la famille de St. Simon à la Baie des Chaleurs lui mandant que M. Malèpquo était le véritable héritier collatéral des Bouctouche.

M. Malpèquo vivait à Montréal sous le nom de Alphonse Briquet et courtisait la veuve Bouctouche. Celle-ci accueillit favorablement ses hommages et lui accorda sa main. Le mariage eut lieu à l'Eglise St-Jacques au milieu d'un grand concours des aristocrates du quartier.

Carquette rendit le trésor à son véritable propriétaire et alla se fixer sur une des belles terres de la Rouge, à cent milles plus haut que St. Jérôme.

Bénoni subit son procès à la Cour du Banc de la Reine et fut condamné à mourir sur la potence. Il se prépara à la mort comme un bon chrétien et monta les degrés de la potence comme un blood.

Le Marquis de Malpèquo et sa femme achetèrent une magnifique propriété sur la rue St-Denis et élevèrent une nombreuse famille. Mardi dernier il allait voter comme un *brick* pour l'honorable Jean Louis Baudry.

Comme vous voyez tout est bien qui finit bien.

**M. Landry.** — Est-ce l'intention du gouvernement de faire explorer par la commission géologique cette partie de la province de Québec où certaines fissures dans la terre donnent passage à de l'hydrogène carburé, plus particulièrement à Varennes, Louiseville, Yamachicho et différents endroits le long du St-Maurice ?

**Sir Léonard Tilley.** — Puisqu'il est question d'hydrogène carburé, le gouvernement chargera Charles Thibault de préparer un rapport sur la question.

**M. Vanasse.** — Est-ce l'intention du gouvernement d'émettre des licences pour les marchands qui désireraient acheter du tabac canadien en feuille ?

**L'hon. M. Mousseau.** — Oui, pourvu toutefois que les affaires s'arrangent de manière à ce que les habitants ne soient pas encouragés à cultiver le tabac.

**M. Bourbeau.** — présente un bill pour empêcher les habitants qui ont du poil dans les oreilles d'être éligible à la Chambres des Communes.

La chambre s'ajourne.

### Elections Municipales.

Nous nous sommes pâmés de joie en apprenant mardi soir le succès de notre candidat l'hon J. L. Beaudry. Nous avons triomphé et nous avons sauvegardé un de nos droits les plus chers.

M. Beaudry est maire. Espérons qu'il profitera de son influence dans le conseil pour arrêter le système de pillage qui s'y pratique dans les comités lorsqu'il s'agit de contrat. La tâche est herculéenne car quelques uns de nos principaux bureaux civiques sont de véritables écuries d'Au-gias.

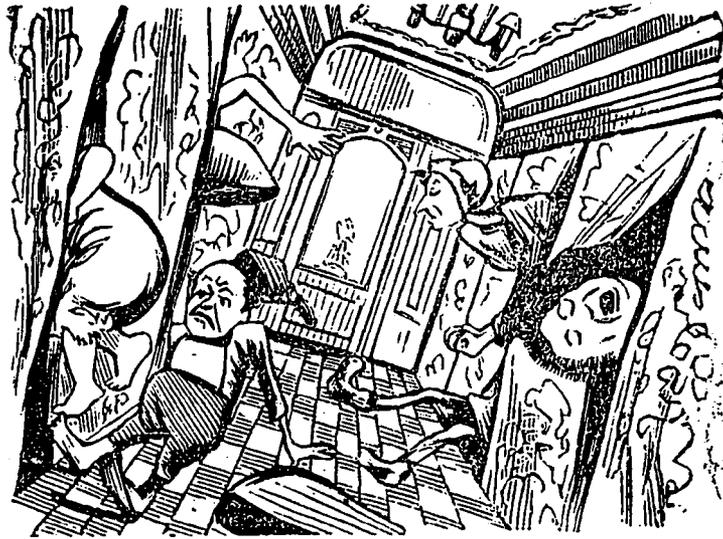
Nous applaudissons au succès de notre ami M. Augustin Lambergo. Il faut qu'il se dévoue sérieusement à la tâche qu'il s'est imposée, celle d'abolir la journée de corvée, un reliquat des droits absurdes du moyen-âge qui prive des milliers de nos compatriotes de leurs franchises électorales.

M. Geo. Stephens est entré dans le conseil. C'est un mangeur de canadiens-français. Il ne fera pas grand tapage cette fois-ci. Il trouvera son contre-poison dans l'échevin Allard qui aura d'excellentes occasions pour se rendre populaire parmi ses compatriotes.

Encore une fois, vive les candidats du *Vrai Canard*.

### Theatre Francais.

Comme nous l'avions prédit les acteurs Français nous sont revenus avec un répertoire tout nouveau. La série de représentations qu'ils ont donnée cette semaine leur a valu une bonne recette et la semaine prochaine nous aurons encore le plaisir à les applaudir au Théâtre Royal. Nous n'avons trouvé rien à redire de la moralité des pièces et le jeu des acteurs a été réellement admirable.



Les nouveaux chars palais sur le chemin de fer du Nord. Rien de mieux pour les voyageurs qui veulent passer une nuit agréable. Ces chars ne coûtent que \$17,000

### AU RECORDER.

M. Robert Eaton est un homme d'une taille au-dessus de la moyenne et porte les cheveux à la façon du premier ministre de Québec. Lorsqu'il a pris un coup de trop il attroupe les gamins et les harrangue sur les grandes questions politiques du jour. Pour cette raison les gavroches de la rue Ontario près de la rue St. Denis lui ont donné le sobriquet de Chapleau.

Mardi de la semaine dernière lorsqu'il se rendait à sa résidence une dizaine de petits gamins entraient autres le petit Champagne et le petit Filiatrault se mirent à crier : Regardez donc Monsieur et Madame Chapleau.

M. Eaton se retourna vers eux et leur lança un regard de mépris olympion. Les gamins des petits rouges probablement, crièrent ensuite : "Chapleau ! Chapleau ! ton chien est mort !"

Madame Eaton alla trouver le père d'un des petits enfants M. Noé Champagne, hôtelier coin des rue Ontario et Berri et lui demanda de châtier le petit polisson.

Le papa trouvant que les discours de la dame prenaient les proportions d'une seie, lui dit que ce n'était pas de ses affaires. Il termina en disant en anglais à la dame : Kiss etc etc.

La femme offensée recourut au tribunal du recorder devant lequel M. Champagne fut assigné samedi dernier pour se voir condamné à \$1. d'amende ou 8 jours de prison.

### Un bal a Laprairie.

Samedi soir il s'est passé une scène des plus risibles dans un hôtel de Laprairie. A l'occasion des jours gras on y donnait un bal auquel étaient invitées plusieurs personnes de Montréal.

Vers onze heures et demie les danseurs qui occupaient l'étage supérieur se plaindront du tapage que faisaient les joueurs de cartes dans une salle du rez-de-chaussée.

Un danseur, Monsieur B..... cultivateur de Laprairie, un homme possesseur d'un biceps formidable alla trouver le maître de sèans et lui demanda de faire cesser le bruit des joueurs. L'hôtelier essaya inutilement d'apaiser ses amis et B..... se chargea de la tâche.

Il descendit à l'étage inférieur, ouvrit la trappe de la cave et en quelques tours de bras il y jeta six hommes de Laprairie, un de Montréal et l'hôtelier en question. Pour empêcher ses prisonniers de sortir de ces oubliettes improvisées, M. B..... posa un lourd buffet sur la trappe et retourna s'amuser à la danse. Une demoiselle ayant appris que son amant était obscurci avec les tapageurs demanda en grâce à B..... de le remettre en liberté. Celui-ci fit descendre la jeune fille et la jeta dans la trappe avec les autres détenus.

La captivité des malheureux au nombre desquels était un notaire dura jusqu'à quatre heures du matin.

L'hôtelier pendant sa captivité passa sa tête à travers un trou dans le plancher par lequel on jetait les écaillés d'huitres. Mal lui en prit, car un farceur lui lança à la figure un seau rempli de la ringère des verres.

**Morale.** — Jeunes gens, lorsque vous irez danser à Laprairie, ne faites pas de tapage, car les amis de la paix n'y vont pas de main morte.

Les jurons, les sacres et les blasphèmes sont défendus par les lois divines et humaines. Un capitulaire de Louis Débonnaire portait que les blasphémateurs du saint nom de Dieu seraient condamnés au dernier supplice par le principal magistrat de la ville, et que celui qui connaissait le coupable et qui ne le dénonçait pas serait également puni à mort.

Philippe Augusto, dès le commencement de son règne, avait aussi publié une ordonnance contre ceux qui auraient prononcé les mots *tête bleu, corblou, ventre bleu, sang bleu*. Les coupables s'ils

étaient nobles, devaient être condamnés à une amende, et à être mis dans un sac et jetés à la rivière s'ils étaient roturiers.

En Canada de nos jours le statut criminel punit par une amende et l'emprisonnement ceux qui jurent sur les rues.

Si cette loi, qui semble être aujourd'hui lettre morte, était mise en vigueur par la police de Montréal pendant une année, le nombre des amendes serait tellement considérable que le trésor civique deviendrait pléthorique.

Tout d'abord nous demanderions l'arrestation de M. R... de la rue Vitré qui dans la soirée de samedi dernier a juré comme un corsaire et a pris le nom de son créateur par tous les bouts au grand scandale de ses enfants. Voici comment la chose est arrivée.

Madame R... avait été la cheminée de la lampe et avait soufflé la flamme pour tailler la mèche. Elle sortit de l'appartement pour aller chercher une paire de ciseaux. M. R... deux secondes après entra dans la chambre, vit la cheminée et conclut qu'elle n'était pas à sa place et qu'il devait la remettre sur la lampe. Le malheureux ignorait qu'elle avait été sur la lampe quelques instants auparavant et qu'elle était brûlante comme la lave d'un volcan. Il ne se servit pas de son mouchoir pour la remettre sur le brûleur. Il laissa tomber la cheminée sur le plancher où elle se brisa en mille fragments. Alors il jura avec une force et une variété de sacre qui épouvanta ses enfants. Lorsque sa femme entra dans l'appartement il la traita de s..... b..... d'imbécile.

Où serait M. R... s'il avait vécu du temps de Louis le Débonnaire ?

### COUACS.

La police nous informe qu'un épicier de la rue Logan a l'habitude de se pocharder chez un aubergiste de la même rue et de creper le toupet à sa femme lorsqu'elle vient le relancer dans la cantine. Nous l'avertissons que s'il paraît devant le recorder, il aura un compte rendu-complet de son procès.

Nous avons reçu de St-Jean une pièce de poésie originale intitulée le printemps. Nous la publions lorsque les conduits de l'eau dans notre bureau seront dégorgés.

M. de Calino a une place à la rédaction de la *Minerve*. Lundi dernier dans un article nécrologique sur Mgr. Cazeau il disait :

" Il s'est éteint muni de tous les secours de la religion.

Nous devons dire pour commentaire comme le vieux marquis miopo dans la *Fille du Tambour Major*, Je le savais !

Un enfant terrible : Un oncle à héritage, tout chauve, dinait dans la famille.

— Pourquoi donc, maman, dit Adèle, as-tu défendu de parler des cheveux de l'oncle ? L'oncle n'a pas de cheveux !

# Notre département de Deuil

Nous venons de recevoir de nos célèbres Manufactures Européennes,

BECHARD, DULUY & Cie., de Lyon, France,  
 ET  
 LONDRIN, WULF & Co., de Bradford, Angleterre.

PRODUCTEURS  
 DE CES  
 Superbes Tissus Noirs  
 SI RECHERCHES DANS LE MONDE ENTIER.

32 CAISSES DE SUPERBES MARCHANDISES DE DEUIL :

PARAMATAS, MOHAIRS A JUPONS, CREPES ALBERT,  
 THIBETS FRANÇAIS, CORDES DE PERSE, CREPES ALEXANDRA,  
 BARATHEAS, MERINOS FRANÇAIS, CREPES COURTEAULT  
 CASHMIREs, &c. (tous garantis à l'épreuve de l'eau)

A titre d'Agents pour les Maisons Européennes mentionnées plus haut et vu l'excellent état de nos affaires, nous pourrions vendre ces Marchandises à certainement 20 par cent de moins qu'ailleurs.

## DUPUIS FRÈRES,

605, RUE STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE AMHERST, Montréal.

**Le Vrai Truquet** tient à ne pas être oublié par ses amis. Il a chez lui une pierre d'aimant qui les attire. Nous voulons parler de ses *free lunches* succulents. Si vous voulez être traités à votre goût entrez dans un restaurant coin des rues Craig et Chenneville.

**Cafetière merveilleuse.** — Un véritable gourmet qui aime à consommer une tasse de Moka pur préparée dans une cafetière nouvellement importée d'Angleterre, cafetière qui retient tout l'arôme du café et qui fait l'admiration de tous les connaisseurs, ne doivent pas oublier d'entrer au restaurant de la Princesse Louise de Francis Garin, coin des rues Notre-Dame et St-Jean-Baptiste. Qui va là une fois est sûr d'y retourner. Le restaurant est un vrai petit palais.

**Quilles** — Le Vrai Canard conseille aux personnes qui veulent prendre dans une soirée un exercice hygiénique d'aller jouer une partie de boules dans l'établissement de Léon Vervais Nos. 552, 554, 556 558 et 560 rue Craig. C'est sans contredit la plus belle salle de la Puissance et les joueurs y trouvent tout le confort désirable. Ce jeu de Quilles est attaché au grand restaurant populaire de Montréal.

**Le Free Lunch** — Le free lunch est une institution humanitaire qui nous a été donnée par un raffinement de civilisation. Le véritable *free lunch* composé d'une soupe plantureuse et soutenante se donne au City Hall Shades par James Fahey, No. 13 rue Gasford, en face de l'Hôtel de Ville. Les liqueurs et les cigares de Fahey continuent de faire les délices des consommateurs. Le City Hall Shades n'a pas de rival dans sa spécialité de mixed drinks.

**La Mairie.** — Savez-vous pourquoi M. Beaudry est sorti victorieux de sa lutte avec M. Nelson? Savez-vous pourquoi les canadiens-français ont noblement rempli leur devoir le 1er mars? C'est parce que, avant de se rendre au poll, ils s'étaient remonté le courage en prenant l'excellent rum de la Jamique et le vin de Sicile pur que l'on trouve chez Jos. B. Giguère, le populaire épicier No. 442 rue St-Joseph.

Le Vrai Canard a fait visite hier au champion de nos tireurs M. A. Bonneville qui tient à doter Montréal de la plus belle salle de tir de la Puissance. Si vous voulez devenir un chasseur expert de canards allez vous exercer à la carabine dans la salle de tir No. 227 rue Notre-Dame. Le mois prochain M. Bonneville inaugurera avec éclat une nouvelle salle qu'il ouvrira au No. 236, rue Notre-Dame, en face du magasin de M. Merrill.

**Reponse inattendue.**  
 L'instituteur. — Paul, de quoi riez-vous?

L'élève Paul. — Monsieur ce que vous venez de dire.

L'instituteur. — Sachez qu'il ne faut pas rire de chaque bêtise que l'on entend.

Causant avec la maîtresse de la maison dans un salon, un jeune gommeux, le dos à la cheminée, s'oublie et laisse échapper une indiscrete sonorité; il ne sait plus où se mettre, quand son interlocutrice lui dit en souriant; "Rassurez-vous, monsieur, ma cheminée tiro bien."

Un docteur de la rue Ste. Marie sort d'une maison où il a fait la veille une opération d'obstétrique. Il rencontre sur la rue un confrère qui lui demande.

— Comment va la mère?  
 — La mère est morte.  
 — Et l'enfant?  
 — L'enfant est mort aussi. J'espère avec un peu de soin et d'assiduité sauver le père.

Il vient de se fonder à Ottawa une nouvelle société appelée "Les Compagnons de Silence." A la dernière réunion les membres suivants ont été admis: MM. Montplaisir, Mongenais, Lalonde, pinsonnault, Bourassa, Dr Désaulnier, Olivier, Fiset, Holton, Malouin et Massue.

**CHANSON NOUVELLE.**  
*Cela ne se dit pas "chansonnette"* 25c  
 (Chantée avec un immense succès par Madame Jehin Prume.)  
 Publié par

ERNEST LAVIGNE,  
 237, rue Notre-Dame,  
 Expédiée franco sur réception du prix marqué, (en timbres-postes de 1 ou 3 centimes.)

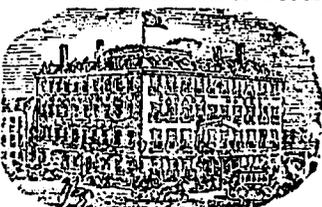
**AGENCE DE QUEBEC.**  
 M. F. Bédard No. 264 rue St. Jean est notre seul agent autorisé à Québec.

### A VENDRE

Lrs Œuvres complètes de Musset, 10 volumes illustrés par des gravures sur acier, reliure de luxe, à moitié du prix courant.

Les Romans de Raoul de Navery, 12 volumes, reliure de luxe.  
 S'adresser au Bureau du Vrai Canard, ou par lettre à X. Y. Z.  
 Boîte 2144,  
 Bureau de Poste.

**TABAC**  
 A  
**CIGARETTES**  
**SARA BERNHARDT.**  
**B. C. No. 1**  
 75 Cts. la LIVRE  
 Fabriqué expressément pour  
**C. CUNNINGHAM,**  
 172—RUE NOTRE-DAME—172  
 MONTREAL.

**Hotel du Canada**  
  
 RUE ST. GABRIEL, Montréal.  
 Mme. SAUCIER, Prop.